

# La MRC vous informe

Hiver 2022 | Volume 15, numéro 1 | margueritedyouville.ca

## MOT DU PRÉFET



**Martin Dampousse**  
préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville

À l'issue du résultat des élections municipales du 7 novembre dernier, le visage du conseil de la MRC de Marguerite-D'Youville a partiellement changé. En effet, M. Mario Lemay, autrefois conseiller municipal, a remporté la mairie de Sainte-Julie. Il succède donc à Mme Suzanne Roy qui avait annoncé, en mai dernier, son retrait du monde municipal, à la fin de son mandat, afin de se consacrer à d'autres occupations. À Calixa-Lavallée, M. Daniel Plouffe reprend les rênes de sa municipalité tout comme Mme Maud Allaire à Contrecoeur, M. Stéphane Williams à Saint-Amable et M. Alexandre Bélisle à Verchères. Pour ma part, je serai heureux de travailler à nouveau pour mes concitoyennes et concitoyens de Varennes dans le cadre d'un nouveau mandat.

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous en tant que nouveau préfet de notre MRC. Je tiens à remercier l'ensemble du conseil des maires de m'avoir accordé leur confiance en me nommant à ce poste. En collaboration avec mes collègues élus, nous poursuivrons notre travail visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens et à contribuer à la prospérité de notre région.

Je tiens à remercier ma prédécesseure à la préfecture, Mme Suzanne Roy, pour son apport essentiel dans plusieurs dossiers qui ont fait évoluer considérablement notre belle MRC. Certes, à titre de nouveau préfet, j'aurai de grands souliers à chausser, mais croyez-moi, j'aime les défis et ce sera un honneur pour moi de marcher dans les pas d'une grande dame du monde municipal comme Suzanne!

### Vers une modernisation de la collecte sélective au Québec

Récemment, le gouvernement du Québec annonçait son intention de moderniser le système de collecte sélective selon une approche de responsabilité élargie des producteurs (REP). L'adoption de la Loi 65, laquelle modifie principalement la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) en matière de consigne et de collecte sélective, concrétise cette volonté.

Avec cette approche, les entreprises mettant sur le marché des contenants non consignés, des emballages, des imprimés et des journaux auront une responsabilité au-delà du financement de la collecte sélective, comme c'est le cas présentement dans le cadre du régime de compensation pour la collecte

sélective municipale. Il s'agit d'une bonne nouvelle dans la mesure où à termes, cette modernisation du système permettra d'optimiser la chaîne de valeur et ainsi améliorer la gestion en fin de vie des produits.

La transition du système de collecte sélective actuel vers un modèle basé sur une approche de REP se fera graduellement de 2022 à 2024 avec un plein déploiement en 2025.

### Changements climatiques

L'année 2022 s'annonce pour être chargée en projets environnementaux porteurs dans notre région! L'équipe du Service de l'environnement de la MRC, avec l'appui des membres du conseil, œuvrera à la mise en place de plusieurs mesures visant à améliorer l'environnement et à lutter contre les changements climatiques. Que ce soit par l'entremise de projets de verdissement, d'efforts de sensibilisation visant la réduction d'émission de gaz à effet de serre ou encore d'initiatives ayant pour objectif la réduction de la quantité de matières enfouies, la MRC sera au cœur de l'action!

### Achat local

Certes, la pandémie n'est pas terminée et il faut demeurer vigilants. L'allègement progressif des mesures sanitaires et la vaccination qui va bon train nous permettent enfin de voir un retour à la normale se pointer à l'horizon. À l'issue de cette crise sans précédent, il ne faudra pas perdre de vue l'importance de soutenir nos commerces locaux qui ont beaucoup souffert au cours de la dernière année et demie. À la veille de la période des Fêtes, je vous encourage à faire vos achats de cadeaux localement.

En terminant, je vous souhaite, au nom des membres du conseil de la MRC et en mon nom personnel, que ce temps des festivités soit l'occasion de belles réjouissances et l'annonce d'une heureuse nouvelle année!

Martin Dampousse, préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville et maire de Varennes

# ENVIRONNEMENT

## INSCRIVEZ-VOUS AU DÉFI ZÉRO GASPI!

Pour mettre un frein au gaspillage alimentaire au Québec et lancer un vaste mouvement citoyen en faveur de sa réduction, RECYC-QUÉBEC est fière d'être partenaire du Défi Zéro Gaspi qui revient sous une formule annuelle dont Florence-Léa Siry, experte de la lutte au gaspillage alimentaire, et le chef Guillaume Cantin, directeur général de La Transformerie, sont les instigateurs.

Cette année, Florence-Léa et Guillaume partageront des idées, des conseils et des canevas de recettes pour cuisiner les aliments et les restants que l'on a trop souvent tendance à oublier au fond du frigo, du garde-manger ou du congélateur. Dès leur inscription, les participants auront accès à une conférence motivante et inspirante des porte-paroles. Tout au long de l'année, les participants recevront une infolettre mensuelle regroupant des petits défis, des articles inspirants et un cahier de recettes. Le moment phare de ce mouvement sera le « Défi Vide-Frigo », qui durera tout le mois de janvier.

Bonne nouvelle : Nul besoin d'être un expert pour faire sa part. La réduction du gaspillage alimentaire commence par l'intégration de trucs simples à sa routine, comme mieux planifier ses achats, bien conserver ses aliments et en maximiser leur utilisation. La lutte au gaspillage alimentaire permet d'économiser les ressources de la planète et de réduire nos dépenses. C'est la première approche à privilégier, individuellement et collectivement, dans une perspective de lutte contre les changements climatiques.

Inscrivez-vous sans plus tarder en visitant le site [defizerogaspi.com](http://defizerogaspi.com)

## INSCRIPTION DÉFI ZÉRO GASPI

En collaboration avec

RECYC-QUÉBEC  
Québec



## NOUVEL HORAIRE 2022 COLLECTE DU RECYCLAGE

### SAINTE-JULIE

Maintenant le lundi en alternance aux deux semaines  
Secteurs 1 et 2\*

### VARENNES

Maintenant le mercredi aux deux semaines

### CONTRECCŒUR ET SAINT-AMABLE

Maintenant le vendredi aux deux semaines

\* Voir calendrier des collectes pour détails sur les secteurs

### CALIXA-LAVALLÉE VERCHÈRES

Aucun changement  
par rapport à 2021, la collecte  
est maintenue le mardi  
aux deux semaines



## ÉCOCENTRE MARGUERITE-D'YOUVILLE

pour disposer des matières non acceptées  
aux collectes régulières

### SECTEUR NORD

4111, route Marie-Victorin, Contreccœur

Durant la période hivernale, les citoyens peuvent se départir de leurs matières en les apportant au secteur Sud situé à Varennes.

### HORAIRE

## FERMÉ POUR L'HIVER



### SECTEUR SUD | OUVERT À L'ANNÉE!

1975, chemin de l'Énergie, Varennes

### HORAIRE

## Jeudi au samedi • 8 h à 16 h



Selon le volume apporté	Tarif de base		Supplément (en + du tarif de base)
	Résidents	Non-résidents	Bardeau d'asphalte
Entre 0 et 25 pieds <sup>3</sup> Un seul voyage/jour/adresse	2 \$	35 \$	GRATUIT
Entre 25 et 100 pieds <sup>3</sup>	15 \$	70 \$	25 \$
Entre 100 et 200 pieds <sup>3</sup>	40 \$	175 \$	50 \$
Entre 200 et 300 pieds <sup>3</sup>	100 \$	230 \$	100 \$



## BIENVENUE DANS UNE RÉGION CARBORESPONSABLE!

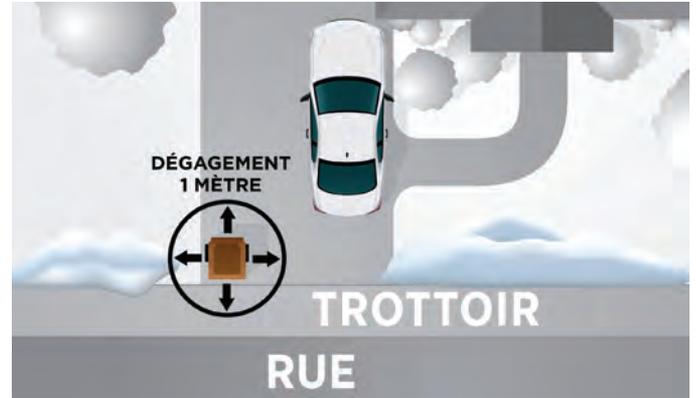
Dans un souci de leadership dans la lutte contre les changements climatiques, la MRC, en collaboration avec ses municipalités, a procédé à un important inventaire des émissions de gaz à effet de serres (GES) de son territoire. Cet exercice a permis de dresser une liste exhaustive des actions mises de l'avant et celles à venir pour réduire les émissions de GES dans la région. Du même coup, la MRC et ses municipalités ont jeté les bases d'un ambitieux plan d'action qui sera réalisé au cours des prochaines années. Ces efforts ont permis à la MRC d'obtenir une reconnaissance du programme d'attestation Carboresponsable. Par cette reconnaissance, l'organisme Enviro-accès vient confirmer que notre organisation est conscientisée au problème des changements climatiques et qu'elle est proactive dans la gestion de ses émissions.

Il s'agit d'une grande fierté pour l'équipe qui continuera à travailler fort pour mettre en place des mesures concrètes dans la lutte contre les changements climatiques!

## CALENDRIER DES COLLECTES

Vous l'attendiez, il est enfin arrivé à votre porte, votre tout nouveau calendrier! Véritable mine d'or regroupant une panoplie d'informations pratiques à propos des divers services de collectes de la MRC, le calendrier vous permettra de mieux vous y retrouver en termes de gestion des matières résiduelles. Si vous ne l'avez pas reçu par la poste, il est possible de vous en procurer un exemplaire à l'hôtel de ville de votre municipalité, au bureau de la MRC ou encore à l'écocentre.

Également disponible en format numérique sur notre site Internet!



## LEÇON 101, BIEN PLACER SON BAC EN HIVER

Nous vous rappelons qu'afin de vous assurer que votre bac soit bien levé, il est important de le positionner à l'extrémité de votre stationnement et non sur le trottoir ou dans la rue/piste cyclable. Laissez un espace libre de 1 mètre de chaque côté du bac. Les camions de collectes sont munis d'un bras mécanique pouvant se déployer jusqu'à 9 pieds, ils sont donc tout à fait en mesure d'aller chercher votre bac dans votre entrée. Vous contribuez ainsi à une collecte efficace!

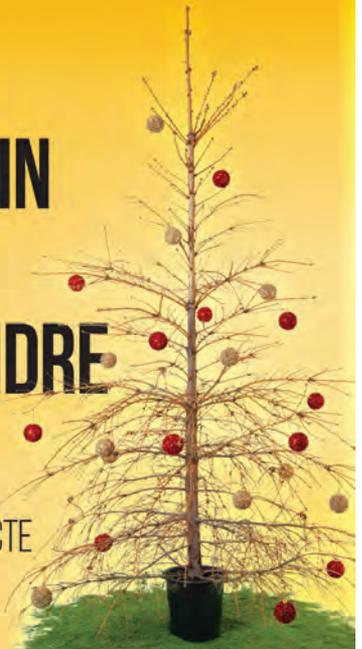
## DONNEZ UNE DEUXIÈME VIE À VOTRE SAPIN DE NOËL NATUREL!

Votre sapin de Noël a perdu toutes ses épinettes et vous ne savez plus quoi en faire? La MRC le récupèrera pour vous! Il suffit de le déposer au bord de la rue avant 7 h le lundi matin, dépourvu de ses jolies décorations. La tête du sapin doit être orientée vers votre résidence. Cette année, la collecte aura lieu le 11 janvier pour l'ensemble du territoire de la MRC. Votre arbre sera décheté pour être transformé en copeaux qui serviront à d'autres fins. Voilà donc une façon écoresponsable de vous défaire de cette incontournable décoration des Fêtes.



# VOTRE SAPIN EST DÛ POUR PRENDRE LE BORD?

DÉPOSEZ-LE À LA COLLECTE DU 10 JANVIER!



## SÉCURITÉ INCENDIE

### L'HIVER S'EN VIENT, AVEZ-VOUS FAIT RAMONER VOTRE CHEMINÉE?

Par temps froids, tous s'entendent pour dire qu'il est réconfortant et agréable de profiter de la chaleur que procure un foyer au bois. Qu'en est-il de l'entretien de votre cheminée? L'hiver est le moment idéal pour effectuer un ramonage, puisque les dépôts de crésote sont plus faciles à déloger. De plus, le ramonage permet de déceler des fissures et autres problèmes potentiels nécessitant des réparations.

**CONSEIL :** Vous pouvez limiter la production de crésote en brûlant du bois sec, en utilisant des bûches de petite taille et en maintenant des flammes ardentes (chaleur vive).

#### Comment disposez-vous de vos cendres?

Chaque année, au Québec, surviennent en moyenne 140 incendies de bâtiments causés par une mauvaise disposition des cendres chaudes. Les cendres encore chaudes comptent parmi les 10 premières sources de chaleur identifiées par les pompiers lors de la recherche de la cause et des circonstances des incendies.

#### Disposez de vos cendres de façon sécuritaire, soit :

- Dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle;
- Entreposer le contenant métallique à l'extérieur, éloigné du bâtiment d'au moins un mètre et sur une surface incombustible.

**Ne jamais mettre les cendres dans les bacs de recyclage (bac bleu), de matières organiques (Organibac) ou de résidus domestiques (bac noir).**



Validez que les cendres sont complètement refroidies avant d'en disposer (minimum 72 heures). Une fois refroidies, il est recommandé d'en disposer en les épandant dans le jardin ou sur votre terrain.

Les citoyens qui souhaitent obtenir plus d'information sur le sujet peuvent communiquer avec le service incendie de leur municipalité.



Pour l'   
des commerces de proximité!



MRC de  
Marguerite-D'Youville  
Développement économique

Pour des idées cadeaux originales, visitez le :  
[www.achatlocal.margueritedyouville.ca](http://www.achatlocal.margueritedyouville.ca)

[www.margueritedyouville.ca](http://www.margueritedyouville.ca) • 450 583-3301 • 514 856-5701

La MRC vous informe est un bulletin d'information publié trois fois par année (printemps, automne et hiver)  
Rédaction et coordination : MRC de Marguerite-D'Youville | Conception graphique : Angraphick inc.  
Imprimé sur du papier 100 % postconsommation

La  
**MRC**  
vous informe